

# Boucle en Forêt Domaniale de Saint-Guilhem-le-Désert



Trace n° 22263756

Une randonnée proposée par herve3401

Cette randonnée qui emprunte majoritairement des sentiers ombragés au travers la Forêt Domaniale de Saint-Guilhem-le-Désert, vous fera découvrir, à l'aller, de magnifiques paysages sur la Vallée de l'Hérault et, sur le retour, de beaux panoramas sur le Massif de la Séranne.

<b>Durée</b>	7h 20	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	18,49 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	728 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	721 m	<b>Commune</b>	Puéchabon (34150)
<b>Point haut</b>	647 m	<b>Régions</b>	Cévennes, Massif central, Séranne
<b>Point bas</b>	70 m		

## Description

Le départ se situe sur la D4, 2 km environ après [Saint-Guilhem-le-Désert](#). Un large parking (gratuit) vous accueillera sur la droite juste après un virage.

**(D/A)** Prenez la D4 en direction de Saint-Guilhem-le-Désert sur environ 300 m.

**(1)** Prenez la piste à droite qui s'enfonce dans la Combe de Malafosse. Poursuivez sur la piste sur environ 500 m.

**(2)** Laissez sur votre gauche le sentier qui va vers la Grotte du Sergent et prenez le sentier sur votre droite.

**(3)** Après plusieurs virages en lacet, laissez sur votre droite le sentier qui vient du village l'Estagnol.

**(4)** Arrivé à la bifurcation en patte d'oie, prenez le sentier de gauche. Poursuivez sur ce sentier en combe qui traverse la Combe du Sergent et vous mène jusqu'à la Grotte Beaume de l'Olivier.

**(5)** L'entrée de la Grotte de l'Olivier est en hauteur sur votre droite.

Poursuivez sur le sentier, passez la Combe de Carelles et rejoignez le GR®74 au-dessus du village de Saint-Guilhem-le-Désert.

**(6)** Prenez le GR®74 sur votre droite dans le sens de la montée.

**(7)** Laissez sur votre gauche le PR® balisé en Jaune qui monte au Col de la Pousterle. Poursuivez votre chemin sur GR®74 en direction de l'Ermitage Notre-Dame de Belle Grace et la Chapelle Saint-Joseph et arrivez sur le site de ces deux édifices.

**(8)** Après la chapelle, poursuivez jusqu'au Cap du Ginestet et basculez sur l'autre versant. Rejoignez la piste en contrebas.

**(9)** Poursuivez sur la piste pendant environ 100 m.

**(10)** Au cairn, prenez le sentier à droite et rapidement après, prenez encore à droite. Passez la barrière en bois et suivez ce sentier en légère montée.

**(11)** Arrivez à une patte d'oie et prenez le sentier sur votre gauche afin de poursuivre votre randonnée vers le [Roc de la Vigne](#). Rejoignez la piste au sommet.

**(12)** Prenez-la sur votre droite.

**(13)** Au cairn, prenez à gauche (le sentier à droite vous mènera au Roc de la Vigne où vous bénéficierez d'un joli point de vue. Comptez 30 minutes supplémentaires aller-retour).

Poursuivez votre randonnée sur le sentier qui vous fera contourner le Roc de la Vigne. Descendez jusqu'au petit village en cours de restauration, l'Estagnol.

**(14)** Prenez à gauche après la première maison. Empruntez la piste jusqu'à la croix. À la croix, prenez le sentier sur votre droite qui longe un mur de pierre.

**(15)** Au bout de 200 m environ, bifurquez légèrement à droite pour suivre le sentier qui vous mènera jusqu'au parking **(D/A)** que vous apercevrez au

## Points de passage

- D/A Parking sur la D4**  
| N 43.743497° / E 3.56598° - alt. 77 m - km 0
- 1 Début de piste**  
| N 43.744301° / E 3.563179° - alt. 74 m - km 0.26
- 2 Combe de Malafosse**  
| N 43.747796° / E 3.560754° - alt. 88 m - km 0.81
- 3 Intersection sentiers**  
| N 43.756231° / E 3.56332° - alt. 292 m - km 2.07
- 4 Intersection sentiers**  
| N 43.758155° / E 3.562161° - alt. 329 m - km 2.42
- 5 Grotte de l'Olivier**  
| N 43.750454° / E 3.550798° - alt. 290 m - km 4.1
- 6 Intersection avec GR**  
| N 43.741351° / E 3.54329° - alt. 264 m - km 5.63
- 7 Intersection sentiers**  
| N 43.74397° / E 3.541928° - alt. 322 m - km 6.1
- 8 Chapelle Saint-Joseph**  
| N 43.754065° / E 3.543151° - alt. 389 m - km 7.86
- 9 Intersection avec piste**  
| N 43.75885° / E 3.536917° - alt. 500 m - km 9.2
- 10 Embranchement sentier**  
| N 43.759889° / E 3.536108° - alt. 509 m - km 9.34
- 11 Intersection sentiers**  
| N 43.766965° / E 3.555651° - alt. 591 m - km 11.94
- 12 Intersection avec piste**  
| N 43.768716° / E 3.558459° - alt. 644 m - km 12.65
- 13 Embranchement pour - Roc de la Vigne**  
| N 43.768403° / E 3.560203° - alt. 645 m - km 12.8
- 14 L'Estagnol**  
| N 43.758532° / E 3.570878° - alt. 307 m - km 16.34

cours de votre descente.

● **15 Passage sentier**

N 43.757585° / E 3.572293° - alt. 294 m -  
km 16.57

📍 **D/A Parking sur la D4**

N 43.743472° / E 3.566014° - alt. 77 m - km 18.49

## Informations pratiques

Pas de point d'eau sur le parcours.

### À voir

(5) La grotte de l'Olivier. Cette cavité a servi de refuge pendant plusieurs années à un ermite de Saint-Guilhem le Désert.

(8) L'Ermitage Notre Dame de Belle Grâce et la Chapelle Saint- Joseph.

- Le Roc de la Vigne que vous pouvez rejoindre en faisant un petit détour au (13)

(14) Le village de l'Estagnol, isolé du monde.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-en-foret-domaniale-de-saint-guilh/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2026 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**